



**Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations**

34, avenue Maunoury-BP 10269
41006 BLOIS CEDEX

Tél. 0810 02 41 41

Affaire suivie par Isabella CAZZANTI
Tél. 02.54.90.97.14-Fax : 02.54.78.65.34
ddcspp@loir-et-cher.gouv.fr

**CENTRE REGIONAL JEUNESSE ET
SPORTS**
Rue de la taille aux Moines
B.P 976
41000 BLOIS

**Récépissé de déclaration n° 410181040
d'un local hébergeant des mineurs**

Local

Dénomination : **CENTRE REGIONAL JEUNESSE ET SPORTS-BLOIS**

Exploitant

Identité : **CENTRE REGIONAL JEUNESSE ET SPORTS**

Implantation

Rue de la Taille aux Moines 41000 BLOIS
Tél : 02-54-52-20-40

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 88
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : 16/07/2008
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 03/01/1996

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 3
Date dernière visite commission sécurité : 09/12/2011
Date arrêté municipal d'ouverture : 21/09/1999

Remarques éventuelles : avis favorable pour l'accueil d'enfants de moins de 6 ans sous réserve d'ôter l'échelle des lits superposés

Fait le 28 mai 2013 à Blois

*Pour le préfet, par délégation,
pour la directrice départementale de la DDCSPP
l'inspectrice de la jeunesse et des sports*

Mailys PUYGAUTHIER

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.